



**CONSEIL MUNICIPAL
CE 1^{er} MARS 2016**

PROCÈS-VERBAL d'une séance régulière du conseil municipal de la Ville de Duparquet tenue à la salle du conseil de la Ville de Duparquet, le 1^{er} mars 2016 à 19h00.

Présents	M. Gilbert Rivard	Maire
	M. Alain Letarte	Conseiller no.1
	M. Sylvain Audet	Conseiller no.2
	Mme Claudette Macameau	Conseillère no.3
	M. Richard Thiboutot	Conseiller no.4
	Mme Solange Gamache	Conseillère no.6
Absente	Mme Sylvie Lafortune	Conseillère no.5

Monsieur le maire Gilbert Rivard préside la séance tandis que madame Lise Boucher agit comme secrétaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum étant satisfait, monsieur le maire déclare l'ouverture de la séance à 19h00.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Rés.634-2016

Sur proposition de monsieur le conseiller Sylvain Audet, secondé par madame la conseillère Claudette Macameau, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour présenté ci-après :



**ORDRE DU JOUR
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Salle du conseil – Hôtel de ville de Duparquet**

Mardi le 1^{er} mars 2016 à 19 h 00

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 2 février 2016

4. CORRESPONDANCE

4.1 Avril – Mois de la Jonquille

4.2 Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection

5. FINANCES

5.1 Approbation de la liste des comptes du mois de février 2016 :
(19 006,26 \$)

5.2 Séance extraordinaire : Dépôt des états financiers 2015 et approbation par le conseil

6. AFFAIRES COURANTES

6.1 Inauguration de la Politique familiale

6.2 Taxation d'une citoyenne

6.3 Abat-poussières

6.4 SSI : achats d'équipements chez Aéro-feu

6.5 Inspection préventive – groupe électrogène

7. TRAVAUX PUBLICS

7.1 WSP group

8. RÈGLEMENTS

8.1 AVIS DE MOTION Règlement 03-2016 concernant le stationnement de nuit

9. LOISIRS

9.1 Programmation d'activités : « Bouge tes baskets » & « Mini-bougeotte »

10. COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

11. PAROLE AU PUBLIC

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Rés.635-2016

3.1 SÉANCE RÉGULIÈRE DU 2 FÉVRIER 2016

Les conseillers et conseillères ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture et, sur proposition de monsieur le conseiller Alain Letarte secondé par monsieur le conseiller Richard Thiboutot, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 2 février 2016; suivant ces 2 corrections :

- Page 5, point 6.5 au dernier alinéa : « que la ville de Duparquet achètera éventuellement l'immeuble au lieu de : le terrain;
- Page 5, point 10 ajouter : « monsieur le conseiller Alain Letarte se retire avant la discussion ».

4. CORRESPONDANCE

4.1 AVRIL – MOIS DE LA JONQUILLE

CONSIDÉRANT QUE le cancer est la première cause de mortalité au Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

CONSIDÉRANT QUE grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

CONSIDÉRANT QUE nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT QUE près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE les personnes touchées par le cancer peuvent se concentrer sur leur guérison et avoir une bonne qualité de vie grâce à l'aide offerte par la Société canadienne du cancer;

CONSIDÉRANT QUE le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

CONSIDÉRANT QUE la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Thiboutot, secondé par monsieur le conseiller Sylvain Audet et résolu unanimement

DE DÉCRÉTER que le mois d'avril est le Mois de la jonquille.

Rés.636-2016

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

ADOPTÉ

4.2 RÈGLEMENT SUR LE PRÉLÈVEMENT DES EAUX ET LEUR PROTECTION

Considérant que le gouvernement du Québec a publié, le 30 juillet 2014, dans la *Gazette officielle du Québec* le décret édictant le *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection*;

Considérant que ce règlement est entré en vigueur le 14 août 2014;

Considérant qu'un collectif de 5 scientifiques indépendants a mis en lumière les lacunes et faiblesses d'un tel règlement et montré son insuffisance pour assurer une protection réelle et adéquate des sources d'eau potable de la municipalité;

Considérant que les études scientifiques déposées démontrent une contamination des sources d'eau potable lorsqu'elles sont situées à un km des puits gaziers ou pétroliers

Considérant qu'à proximité de la source d'eau potable de la Ville de Duparquet, il pourrait y avoir des sondages et des forages de nature minière;

Considérant que l'étude réalisée à la demande du gouvernement du Québec dans le cas de forage pétrolier à Gaspé et démontre la présence de méthane thermogénique ou mixte dans les puits d'eau potable situés en périphérie du Forage Haldimand 1;

Considérant que lors d'une rencontre tenue à Saint-Edmond-de-Grantham, le 20 septembre 2014, les 30 éluEs municipaux présents provenant de 22 municipalités et de 11 MRC ont décidé de présenter une requête commune au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques afin que leur municipalité puisse adopter des normes plus sévères que celles qui apparaissent dans le *Règlement sur le prélèvement des eaux et leur*

protection et qu'ils ont invité toutes les municipalités du Québec intéressées à se joindre à elle.

Considérant qu'il est de l'intérêt des résidents et résidentes de la Ville de Duparquet de mieux protéger les sources d'eau potable de la municipalité.

Rés.637-2016

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Thiboutot, secondé par madame la conseillère Claudette Macameau et résolu unanimement que la Ville de Duparquet se joigne à cette requête commune et que copie de la présente résolution soit adressée aux initiateurs de cette démarche afin qu'elle soit jointe à la requête commune qui sera présentée à l'honorable ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques.

FINANCES

Rés.638-2016

5.1 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES DU MOIS DE FÉVRIER 2015 : (19 000,26 \$)

Proposé par monsieur le conseiller Richard Thiboutot, secondé par monsieur le conseiller Sylvain Audet et unanimement résolu que les comptes ci-dessous soient acceptés et payés. Le montant des comptes à payer pour ce mois est 19 000,26 \$.

COMPTES À PAYER EN FÉVRIER 2016

FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
Alain Gagné	Contrat Neige	2 418,77 \$
Abinord	Gants / Guenilles	90,59 \$
Ass. Des Chefs Pompier	Cotisation	281,69 \$
Barrière Gilles	Patinoire	183,75 \$
Bell Mobilité	Cellulaire	31,29 \$
Bellavance Michel	Remb. Assurance	600,00 \$
Bernier paul-Émile	Lumières de Noel	50,00 \$
Boucher Lise	Frais de Déplacement	46,80 \$
Boucher Lise	Frais de Déplacement	18,00 \$
Boucher Lise	Frais de Déplacement	46,80 \$
Buro Concept	Papeterie	246,51 \$
Chemtrade	Alun	2 380,89 \$
Cia Informatique	USB	114,96 \$
Fond a l information	Avis de Mutation	4,00 \$
Garage Martin Macameau	Essence	97,15 \$
Garage Martin Macameau	Essence	97,09 \$
Garage Lacroix	Entretien Préventif	285,07 \$
Gilbert Rivard	Frais de Déplacement	18,00 \$
Gilbert Rivard	Frais de Déplacement	50,40 \$
Groupe CCI	Enveloppes / Feuilles Minutes	352,01 \$
Harvey Kevin	Remb. Gym	70,00 \$
Jessica Roy	Achat action Santé	60,79 \$
Les Entreprises JLR	Contrat Cueillette	2 539,03 \$
Le Groupe Sport Inter	Planche Roulette	376,37 \$
MRC	Carte	75,00 \$
Médias Transcontinental	Avis Public	296,64 \$
Médias Transcontinental	Avis Public	430,00 \$
M.Roy	Réparation Divers	547,80 \$

Norfil	Tête de moppe à plancher		30,59 \$
Petite Caisse	Remb. factures		186,55 \$
Praxair	Bail		217,30 \$
Praxair	Crédit		-24,92 \$
Produit Pétrolier PPH	Garage		734,39 \$
Produit Pétrolier PPH	Bibliothèque		261,62 \$
Produit Pétrolier PPH	Génératrice		176,17 \$
Produit Pétrolier PPH	Bibliothèque	1 déc	277,59 \$
Produit Pétrolier PPH	Garage	1 déc	282,40 \$
Produit Pétrolier PPH	Garage	18 nov	216,17 \$
Produit Pétrolier PPH	Bibliothèque	18 nov	340,93 \$
Produit Pétrolier PPH	Centre des loisirs	1 déc	389,13 \$
Produit Pétrolier PPH	Garage Diesel	4 déc	109,48 \$
Produit Pétrolier PPH	Diesel		653,45 \$
Société Assurance Automobile	Immatriculation		2 970,78 \$
Techni-lab	Analyse		363,32 \$
Traction	Pièces		5,91 \$
TOTAL			19 000,26 \$

5.2 SÉANCE EXTRAORDINAIRE : DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2015 ET APPROBATION PAR LE CONSEIL

Attendu que l'auditeur externe a terminé les travaux de vérification des livres comptables et qu'à la suite, le conseil municipal doit adopter les états financiers;

Rés.639-2016

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Solange Gamache, secondé par monsieur le conseiller Richard Thiboutot et adopté unanimement de tenir la séance extraordinaire du conseil le 21 mars 2016 à 19h00 avec les seuls sujets le dépôt des états financiers au 31 décembre 2015 ainsi que l'adoption par le conseil municipal.

6. AFFAIRES COURANTES

6.1 INAUGURATION DE LA POLITIQUE FAMILIALE

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Thiboutot, secondé par monsieur le conseiller Sylvain Audet et résolu unanimement ce qui suit :

Rés.640-2016

Les membres du conseil conviennent de l'inauguration de la « *Politique familiale et municipalité amie des aînés* » qui sera présentée et inaugurée lors des festivités « *L'hiver en fête* » qui aura lieu le 12 mars prochain. À cet effet, la population de Duparquet est invitée au Centre des Loisirs à 11h pour un Brunch gracieusement offert par la Ville. Et à ce moment, la politique sera présentée.

6.2 TAXATION D'UNE CITOYENNE

Attendu qu'une citoyenne fait une demande d'ajustement soit un crédit sur la taxation qui selon elle, aurait dû être rétroactive à la date du 1^{er} janvier 2015 à la place du 1^{er} juillet 2014;

Attendu que selon le dossier de l'inspecteur, il est constaté ce qui suit:

- Permis de construction livré à la MRC fin septembre 2014; la citoyenne n'a pas fait état de travaux non réalisés;
- Permis pour construction de la remise livré à la MRC fin septembre 2014;
- Vidéo publicitaire de la citoyenne publiée le 21 septembre 2014 démontre l'intérieur de la maison prêt pour la location avec la mention Libre immédiatement ;

- L'inspecteur a pris des photos de l'extérieur de la maison datées d'octobre 2014; le terrassement et l'extérieur de la maison est terminé;

Attendu que la citoyenne soulève le fait que des travaux dans le sous-sol étaient inachevés et que la vidéo était publiée avant la fin des travaux pour pouvoir louer la maison le 1^{er} janvier 2015;

Rés.641-2016

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Solange Gamache, secondé par monsieur le conseiller Richard Thiboutot et résolu unanimement que les membres du conseil sont d'avis d'accorder un crédit de taxation de 3 mois, c'est-à-dire le crédit du 1^{er} juillet 2014 au 1^{er} octobre 2014 pour le numéro de matricule 2574-30-0339.

6.3 ABAT-POUSSIÈRE

Attendu que la Ville a reçu 2 propositions pour la fourniture, le transport et l'épandage de 42 000 litres de chlorure de calcium liquide à 35%;

Attendu que le prix soumis est celui de Marcel Baril Ltée est 0,355 \$ le litre et le prix soumis par RM Entreprises est 0,349 \$ le litre;

Rés.642-2016

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Thiboutot secondé par madame la conseillère Solange Gamache et adopté unanimement d'approuver la commande en faveur du prix le plus bas soumissionné par RM Entreprises à 0,349 \$ le litre de chlorure de calcium liquide à 35%.

6.4 SSI : ACHAT D'ÉQUIPEMENTS CHEZ AÉRO-FEU

Attendu que le Service de sécurité incendie a besoin de mettre aux normes certains équipements pour combattre les feux;

Rés.643-2016

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Alain Letarte, secondé par madame la conseillère Claudette Macameau et unanimement résolu de procéder à l'achat d'équipements pour les pompiers pour un montant estimé à 15 521.16 \$, le transport de 150,00 \$ en extra, ainsi que les taxes applicables en sus.

6.5 INSPECTION PRÉVENTIVE – GROUPE ÉLECTROGÈNE

Attendu qu'il est recommandé par le fabricant d'effectuer l'inspection mécanique de la génératrice de marque Caterpillar à chaque année; et que le programme d'entretien préventif est prévu se faire sur un terme de 3 années;

Attendu que la Ville souhaite procéder à une vérification mécanique préventive et analyse une proposition du fournisseur;

Rés.644-2016

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Audet secondé par monsieur le conseiller Alain Letarte et adopté unanimement d'accepter l'offre de l'inspection mécanique par Hewitt équipement pour la génératrice sous réserve de partager les frais de transport avec un autre client de Hewitt et de procéder nous-même au changement de la batterie.

7. TRAVAUX PUBLICS

7.1 WSP GROUP

Attendu que le conseil municipal a octroyé le contrat pour le plan d'intervention des infrastructures d'égout et d'aqueduc aux ingénieurs de WSP Group;

Attendu que la facture progressive est la deuxième sur un budget global de 17 500 \$ + taxes et que le financement pour ces travaux sera dans le portefeuille de la TECQ 2014-2018;

Rés.645-2016

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Thiboutot, secondé par madame la conseillère Claudette Macameau et

adopté unanimement d'autoriser le paiement des honoraires professionnels à forfait de WSP Group au montant de 8 048.25 \$ incluant les taxes applicables sur le projet de Programme d'intervention sur les infrastructures d'égout et d'aqueduc. Au surplus, la ville financera à même le fonds de roulement en attendant le paiement par la TECQ 2014-2018.

8. RÈGLEMENT

8.1 AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT 03-2016, RÈGLEMENT CONCERNANT LE STATIONNEMENT DE NUIT.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par monsieur le conseiller Alain Letarte pour le règlement 03-2016 : règlement concernant le stationnement de nuit.

9. LOISIRS

9.1 PROGRAMMATION D'ACTIVITÉS : « BOUGE DES BASKETS » & « MINI-BOUGEOTTE »

Attendu que depuis 2007, la Ville de Duparquet ainsi que le comité des Loisirs ont reçu des supports financiers d'Action Santé d'Abitibi-Ouest, Québec en forme pour différentes activités pour faire bouger la jeunesse;

Attendu que « Bouge tes baskets » est une activité hebdomadaire pour les jeunes 5-12 ans et « Mini-bougeotte » est une activité qui revient 2 fois par mois pour les enfants de 0-5 ans;

Attendu que 2016 pourrait être la dernière année pour recevoir ce financement

Rés.646-2016

Il est proposé par madame la conseillère Solange Gamache, secondé par madame la conseillère Claudette Macameau et adopté unanimement que le conseil municipal s'engage à poursuivre les activités qui bougent au-delà de 2017 en intégrant systématiquement les activités « Bouge tes baskets » et « Mini-bougeotte » à l'horaire des Loisirs.

10. COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

La population est invitée à consulter le site internet et Facebook pour la programmation de « L'hiver en Fête » le 12 mars 2016.

11. PAROLE AU PUBLIC

Un citoyen du Chemin Gamache discute de l'augmentation de son compte de taxe; les explications ont été données quant aux techniques de l'évaluation;

On veut plus d'abat-poussière sur le chemin Gamache;

On questionne quant aux VTT qui auront accès au chemin Gamache;

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Rés.647-2016

Tous les sujets ayant été abordés, sur proposition de monsieur le conseiller Sylvain Audet, secondé par monsieur le conseiller Alain Letarte, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 20h00.

